

(A)

(N° 127.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1854.

Réunion des hameaux de Lillé, Focroulle, Rouvieux, Gotalle et Martinrive,
de la commune de Louvegnéz, à celle de Sprimont (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M DE BRONCKART.

MESSIEURS,

Le Gouvernement a présenté à la Chambre un projet de loi tendant à distraire de la commune de Louvegnéz, à laquelle ils appartiennent aujourd'hui, les hameaux de Lillé, Focroulle, Rouvieux, Gotalle et Martinrive, pour les annexer à la commune de Sprimont.

La commission chargée de l'examen de ce projet de loi, s'en référant aux développements consignés dans l'exposé des motifs qui le précède, a l'honneur, à l'unanimité, de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,

DE BRONCKART.

Le Président,

CH. LESOINNE.

(1) Projet de loi, n° 67.

(2) La commission était composée de MM. LESOINNE, *président*, DE LIÈGE, DE BRONCKART, FRÈRE-ORBAN, MOREAU, CLOSSET et DAVID.
